

**Frédéric Barbier**

IHMC, Paris

*frederic.barbier@ens.fr*

## **LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATIQUE: L'EXEMPLE DE L'HISTOIRE DU LIVRE**

Monsieur le Président,  
Chers collègues,  
Mesdames, Messieurs,

### **Prolégomènes**

C'est pour moi à la fois un grand honneur que d'être ici et que de pouvoir prendre la parole devant vous pour un bref moment, mais c'est aussi une grande inquiétude, car je suis d'abord un historien et un chercheur, spécialisé dans l'histoire du livre et de ce que nous appelons en français les médias –c'est-à-dire les moyens sociaux de communication. Je n'ai pas de compétences particulières (et je le regrette) dans les domaines de la pédagogie ni des techniques pédagogiques, même si un des rares avantages qu'il y a à vieillir consiste peut-être à emmagasiner une certaine expérience. C'est cette expérience d'une trentaine d'années d'enseignement et de direction de travaux (notamment de thèses) dont je voudrais dire un mot aujourd'hui.

Je vais donc plutôt vous proposer le point de vue d'un praticien spécialisé, en insistant davantage sur les contenus du savoir à transmettre que sur les méthodes de cette transmission. Pourtant, je suis très reconnaissant aux organisateurs de m'avoir invité à participer à ce symposium, parce que cela m'a donné précisément l'occasion de revenir sur ma propre expérience et de conduire ainsi une sorte d'anamnèse. Que ces méthodes de recherche et d'enseignement aient profondément changé depuis trente ans est une évidence, dans la mesure où, depuis les années 1980, les médias liés à l'informatique et à Internet ont pénétré progressivement tous les aspects de notre vie quotidienne, y compris dans nos activités professionnelles. Mais que l'environnement pédagogique change en fonction du média n'est pas nouveau, ainsi que nous le montre l'image de ces professeurs bolognais du XVe siècle en chaire devant leurs étudiants penchés sur des manuscrits, et matérialisant ainsi le rapport nouveau qui s'établit alors progressivement entre l'oral et l'écrit.

J'ajoute que je ne crois pas toujours à la théorie indépendamment de la pratique. Si l'histoire est une science, elle est plutôt une science expérimentale, dans laquelle on peut en effet partir d'hypothèses ou de constructions théoriques, mais pour les vérifier ou pour les amender en fonction de l'expérience historique des faits. Je procéderai ici de la même manière, en essayant de développer cette articulation dialectique qui nous est familière entre la théorie (ou les hypothèses) et la pratique (ou les faits et leurs conditions de réalisation).

Je dois donc d'abord dire quelques mots des conditions dans lesquelles s'exerce ce travail, autrement dit de l'établissement auquel j'appartiens.

### *Qu'est-ce que l'EPHE ?*

1- L'École pratique des hautes études est en effet un établissement d'enseignement supérieur un petit peu particulier dans le paysage universitaire français. Au demeurant, nous devons être très sensibles, alors même que nous sommes engagés dans un processus de collaboration internationale et de construction européenne, aux différences toujours très profondes qui existent entre les systèmes d'enseignement et les cursus des différents pays.

2- Nous fonctionnons, en France, sur une triple structure, qui est d'ailleurs en elle-même critiquable :

1) D'un côté, l'université reste dans le principe une université de masse à laquelle on a accès après le baccalauréat, c'est-à-dire le diplôme de sortie de l'enseignement secondaire. Même si la situation s'améliore à certains égards, cette université de masse a logiquement les problèmes d'une université de masse.

2) De l'autre côté, ce que nous appelons les « grandes écoles » sont des établissements spécialisés gérés par l'État, recrutant sur concours et proposant de fait un cursus en général de meilleur niveau que celui de l'université. Elles interviennent dans les différents domaines des sciences dures (École polytechnique), des sciences humaines (École normale supérieure Lettres) et des sciences administratives (École nationale d'administration).

3) Enfin, il faut mentionner les écoles d'ingénieurs, qui sont en général des établissements privés et dont certaines peuvent être très renommées (H.E.C., *alias* l'École des Hautes études commerciales).

3- L'École pratique des hautes études appartient à la deuxième catégorie, mais elle s'en distingue par un certain nombre de caractéristiques dues à son histoire. Vous trouverez si vous le souhaitez des détails plus précis sur Internet <sup>1</sup>, mais il suffira de dire ici que l'École a été fondée en 1868, sous le Second Empire français (Napoléon III), sous l'impulsion du ministre protestant Victor Duruy, avec comme objectif de promouvoir la formation par la recherche en important en France le système allemand des séminaires. L'École est organisée en sections, dont celle à laquelle j'appartiens, la IVe Section (Sciences historiques et philologiques), autour de chaires organisant des séminaires. Une des caractéristiques les plus intéressantes de l'École tient dans le fait qu'elle est absolument ouverte, autrement dit qu'il n'est exigé aucune condition (diplôme, grade, âge, nationalité) pour assister aux séminaires. Dans les faits, l'École pratique des hautes études forme traditionnellement au niveau du M2 et du doctorat (donc, au niveau bac + 5 et plus), mais elle accueille aussi des auditeurs libres.

Un mot maintenant de ma matière de spécialisation, l'histoire du livre, matière qui présente un certain nombre de spécificités.

---

<sup>1</sup> <http://www.ephe.sorbonne.fr/ecole/une-longue-histoire.html>

## *Qu'est ce que l'histoire du livre ?*

En effet, c'est dans le cadre de l'EPHE et du Centre national de la recherche scientifique que je suis en charge de la chaire d'« Histoire et civilisation du livre ». Je dirai un mot pour préciser rapidement quelles sont les spécificités de l'histoire du livre, parce qu'elles conditionnent d'une certaine manière mon expérience d'enseignement et d'utilisation des nouvelles technologies. Il s'agit, en bonne méthode, de poser les conditions de l'expérience, avant de passer à l'analyse de ses résultats. Je soulignerai trois points.

1- D'abord, à propos du champ d'extension de notre domaine. Le terme de « livre » est en effet à entendre dans un sens très large : « nous comprendrons sous la définition de livre tout objet imprimé, indépendamment de sa nature, de son importance et de sa périodicité, ainsi que tout objet portant un texte manuscrit et destiné, au moins implicitement, à une certaine publicité »<sup>2</sup>, ce dernier terme étant à prendre au sens de l'allemand *Öffentlichkeit*. Autrement dit, nous désignerons comme livre aussi bien un livre manuscrit qu'un livre imprimé, un périodique, un journal, une feuille volante, une affiche imprimée, un tract – voire, plus récemment, un livre électronique.

Cette perspective me paraît justifiée sur le plan scientifique, et elle est intéressante sur le plan méthodologique, parce qu'elle ouvre à tous les développements de l'histoire comparée. Elle amène à considérer le livre comme un média parmi d'autres, et donc à ouvrir à la problématique de comparaison des différents médias. Il est très intéressant du point de vue de la recherche, mais aussi de la pédagogie, d'engager la comparaison des « révolutions » successives du livre depuis le XVe siècle : on montrera aussi bien comment le XVe siècle connaît de fait la logique des *start up*, que comment l'innovation concernant les nouveaux médias fonctionne sur des logiques analogues à celle concernant la typographie en caractères mobiles. Beaucoup d'autres points de convergence sont exploitables par le biais de la comparaison.

2- Les développements de l'école française d'histoire du livre ont pour objectif central de contribuer à une histoire sociale elle-même entendue de manière extensive. Il s'agira donc fondamentalement d'étudier l'histoire de l'écrit dans ses articulations avec les catégories sociales, politiques, culturelles et économiques dominant à chaque époque, autrement dit d'étudier l'histoire de l'écrit dans sa fonction de médiation. L'histoire de l'écrit est d'abord une histoire, qui suppose un certain bagage de connaissances dans le domaine de l'histoire générale et des sciences auxiliaires de l'histoire.

Mais l'histoire du livre est aussi une histoire « entre les histoires » : elle touche en effet à l'histoire des techniques et de l'innovation, à l'histoire des idées, des cultures et des pratiques culturelles, à l'histoire économique, à l'histoire sociale ou encore à l'histoire de l'art dès lors que l'on s'intéresse aux formes des caractères typographiques, à la mise en page ou encore, bien sûr, à l'illustration. Le livre est en même temps une « marchandise » et un « ferment », selon la belle formule de Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, et l'histoire du livre est une histoire interdisciplinaire par définition. Il est important de montrer comment, en histoire du livre, nous sommes amenés, par exemple, à déconstruire les catégories reçues de « texte » et d' « auteur ». Le texte, parce qu'il ne se donne à lire que par le biais d'une interface elle-même changeant à travers le temps ;

---

<sup>2</sup> Frédéric Barbier, *Histoire du livre*, 3<sup>e</sup> édition, Paris, Armand Colin, ??

l'« auteur », parce que la typologie des responsables d'un texte en tant que « texte à lire » déborde le personnage du seul rédacteur de ce texte, si tant est qu'il soit connu. Là aussi, on voit combien ces problématiques peuvent concerner l'économie des nouveaux médias.

J'ajoute que l'histoire du livre ne se donne à comprendre qu'en dépassant la chronologie canonique de l'université, chronologie qui, par exemple en France, se fonde sur la distinction des périodes antique, médiévale (jusqu'en 1453), moderne (jusqu'en 1789) et contemporaine.

3- Troisième point. Du point de vue de l'enseignement, il est important de considérer que l'histoire du livre associe nécessairement deux approches. Cette discipline interdisciplinaire n'est que très rarement enseignée dans l'université, et couvre une fourchette chronologique très large. Il convient donc de prévoir d'abord une formation générale, qui présente les bases du savoir en bibliologie : codicologie, histoire des techniques, bibliographie matérielle, grandes phases de l'histoire du livre, de la lecture et des bibliothèques. Ce n'est que dans un second temps que l'on pourra aborder les questions plus spécialisées faisant éventuellement l'objet des séminaires.

Bien entendu, les deux niveaux s'articulent étroitement l'un avec l'autre, et il est indispensable de disposer d'un certain bagage de connaissances spécialisées pour éviter le cas échéant les erreurs d'interprétations.

4- Un exemple : la rétroconversion des catalogues de la Bibliothèque nationale de France et la progressive élaboration de la base de données bn-opale a permis de développer un programme de recherche concernant la statistique de la production imprimée depuis le XVe siècle : il s'agissait d'exploiter les fonds très importants de la Bibliothèque pour construire des courbes du nombre de titres publiés par années, puis en fonction de différents critères (les villes, les catégories systématiques, les langues, etc.).

L'enquête a donné des résultats intéressants, et qu'il ne s'agit pas de nier, mais elle a aussi conduit à de fausses interprétations. Deux biais sont en effet à prendre a priori en considération :

1) D'abord, les données statistiques sont établies sur la base des seules informations figurant dans les catalogues ou sur les pages de titre. Or, les responsables de l'enquête ignoraient la pratique fréquente des fausses adresses, notamment à partir du XVIIIe siècle, de sorte que les séries sont biaisées dans des proportions parfois très importantes à ce niveau (l'exemple de Cologne est bien connu des historiens du livre).

2) Ensuite, en bonne méthode historique, il faut critiquer la source utilisée : la Bibliothèque nationale a beau être très riche, ses collections n'en donnent pas moins une image biaisée de la production imprimée à chaque époque. La Bibliothèque n'est pas le point d'observation le meilleur pour étudier la production imprimée étrangère, puisque l'entrée des livres produits hors de France n'a pas la régularité du dépôt-légal et qu'elle est soumise à une certaine forme d'aléatoire. Mais le dépôt légal lui-même, institué dès 1537 en France, n'est absolument pas généralisé : une partie importante de la production imprimée, surtout en province, n'est pas déposée, et le biais atteint peut-être 30 à 40% du total au XVIIIe siècle.

On le voit, il est impératif de disposer d'un certain bagage de connaissances plus ou moins générales pour déterminer les sujets d'étude les plus intéressants et pour conduire sa recherche de manière scientifique.

## *Que pouvons-nous apprendre aux étudiants et aux élèves ?*

Dans cette perspective, que pouvons apprendre aux étudiants et aux élèves ? Je proposerai ici cinq axes de réflexion. Je m'attarderai pas sur une évidence : nous devons transmettre un certain nombre de connaissances factuelles qui permettront de travailler dans de bonnes conditions du point de vue scientifique. J'ajoute qu'une difficulté est particulièrement sensible dans notre domaine : nous enseignons le plus souvent dans des locaux qui sont disjoints des bibliothèques, et ou par conséquent il n'y pas de livres « anciens ». C'est à ce niveau que les outils proposés par Internet et l'informatique peuvent aider, qu'il s'agisse de fichiers électroniques, de reproductions iconographiques ou, ce qui est particulièrement intéressant, de dossiers et d'expositions virtuelles.

1. La première question que je voudrais poser est celle de la documentation que le chercheur aura à mobiliser pour son travail. Il est indispensable d'aborder, à côté de la bibliographie et des sources traditionnelles (archives, iconographie, textes littéraires, objets matériels comme des machines, des meubles, des immeubles, etc.), sources pour lesquelles la documentation disponible sur Internet est pratiquement inépuisable, il est indispensable donc d'aborder la problématique des nouveaux médias.

En effet, la numérisation des exemplaires conservés de livres se développe toujours plus, et elle apporte des possibilités et des commodités incomparables de travail – par exemple pour identifier ou consulter un certain texte, ou encore pour comparer différentes éditions entre elles. Une des conséquences de cet essor concerne d'ailleurs la déconstruction de la bibliothèque au sens traditionnel du terme : la bibliothèque était ce lieu où se rencontraient les supports d'informations et les lecteurs ; désormais, les lecteurs n'ont plus besoin systématiquement de se déplacer, et la bibliothèque virtuelle tend à se substituer à l'institution de la bibliothèque, ce qui n'est pas sans poser à celle-ci des problèmes de gestion parfois difficiles.

Mais une conséquence intéresse directement l'historien du livre : ce que transmet la bibliothèque virtuelle, c'est une reproduction du contenu du livre (du texte), sur un nouveau support. Or, je l'ai dit, le texte en tant que « texte à lire » change d'un support à l'autre, tandis que la reproduction numérique fait souvent disparaître tout ce qui relève du contexte : le fonds auquel appartenait l'exemplaire reproduit, ou encore les marques d'usage. La comparaison familière à l'historien du livre montre que nous sommes en l'occurrence devant un processus de translittération, autrement dit de copie des anciens contenus sur des supports nouveaux, processus analogue dans son principe à celui du passage du *volumen* au *codex*, ou encore du manuscrit à l'imprimé. Les biais sont réellement très importants, et il faut en avoir bien conscience.

La virtualité a d'autre part un effet que l'on jugera quelque peu paradoxal : il s'agit de la sanctuarisation à laquelle sont de plus en plus soumis les originaux, les volumes eux-mêmes. Il devient en effet difficile d'avoir accès à un document original dès lors que celui-ci est numérisé, et cette difficulté s'accroît au point de se faire presque insurmontable si l'exemplaire se trouve conservé dans une réserve (du type « Réserve des livres rares et précieux »). Certaines pratiques imposées le cas échéant au lecteur relèvent de la pure mise en scène, par exemple le fait de devoir mettre des gants blancs pour manipuler certains livres : il s'agit de manifester la sacralité de l'objet, qui n'est plus utilisé pour lui-même et en tant que support d'un message, ou en tant qu'objet d'histoire, mais en tant qu'objet spécifique dont le premier et souvent unique caractère

est celui de la rareté – ou rareté supposée. Rien de plus logique pourtant que cette théâtralité, si l'on considère que la virtualité met l'accent sur le contenu, ce qui a pour effet de sanctuariser l'objet. Le livre, désormais partout disponible sous sa forme virtuelle, devient un objet étrange, voire étranger, sous sa forme matérielle. Or, il est bien évident que l'historien du livre a affaire avec des livres en tant qu'objets : je rappelle simplement que les livres forment un tout, dans lequel le contenu abstrait est indissociable d'une certaine forme matérielle. Le format, la typographie, la mise en page, l'illustration et tous les éléments relevant du paratexte contribuent à la constitution du message que le lecteur pourra (ou non) s'approprier.

Il est donc capital de sensibiliser les étudiants au bon usage de la documentation : les fichiers numériques enrichissent infiniment la documentation disponible, mais il convient toujours de les contextualiser et de ne pas considérer qu'ils épuisent cette documentation. L'historien en général, et l'historien du livre en particulier, aura d'autres questions à poser auxquelles les reproductions numériques ne répondent pas, et pour lesquelles le recours à l'objet et la comparaison des objets restent indispensables. On a coutume de dire que la bibliothèque est le laboratoire de l'historien, et ce laboratoire a connu dans les dernières décennies une dilatation immense. Pour autant, la démarche reste la même : les étudiants réunissent les informations sur leur objet de recherche, mais ils doivent les critiquer et les exploiter en fonction de cet objet même, et c'est cette deuxième phase qui constitue les informations en documents. Les informations fournies par l'informatique n'échappent pas à la règle.

2- Après la documentation vient le problème le plus difficile, qui est celui de l'analyse et si possible de la compréhension. Ce qui relève de la culture générale n'a pas à être pris en considération aujourd'hui, où nous parlons des nouveaux médias et des nouveaux supports de la recherche et de la pédagogie : nous sommes plutôt dans l'ordre de l'art de faire que dans celui de la théorie, et il est évident qu'une culture générale plus étendue et une certaine forme de curiosité sont des conditions de réussite.

Je m'efforce de rendre les élèves sensibles à deux éléments.

1) Je ne m'arrête pas sur une question pourtant fondamentale, mais qui relève de la philosophie de l'histoire : quel est le statut de la connaissance que nous construisons, du point de vue de son objectivité et du point de vue de l'articulation entre la compréhension (comprendre un certain événement ou un certain phénomène) et l'explication (expliquer pourquoi il a eu lieu sous une certaine forme). Mais j'attire toujours l'attention des étudiants sur l'intérêt propédeutique qu'il y a pour le chercheur à proposer une thèse (ou une hypothèse). Proposer une thèse permet de se concentrer sur un certain problème et garantit en partie contre la dispersion. La dialectique joue à deux niveaux : d'une part, la thèse est dépendante d'un savoir a priori, que la recherche viendra enrichir ; d'autre part, elle ne doit pas être figée, mais évoluer (parfois être abandonnée) en fonction de l'avancement de la recherche, laquelle fonctionne comme une expérience.

2) Nous travaillons dans une perspective de spécialisation : l'histoire du livre est un domaine spécialisé, même si, comme tous les collègues, j'aurais tendance à penser que « mon domaine » n'est pas le moins important pour la compréhension du passé. Mais cette spécialisation ne doit nullement conduire, au contraire, à une forme de décontextualisation : même si l'histoire du livre est une spécialité, un problème d'histoire du livre ne peut se donner à comprendre que par rapport à un certain

environnement large, d'ordre géographique, politique, économique, social, intellectuel, ou généralement combinant ces différentes approches.

C'est ainsi que l'environnement géo-politique donne aussi à comprendre les conditions dans lesquelles fonctionne l'économie du livre, par exemple en Hongrie et dans le bassin des Carpates. Nous sommes en dehors du Saint-Empire, dans un système hydrographique qui n'est plus tourné (comme pour la Bohême) vers l'Ouest et la Mer du Nord, et dans une géographie marginale par rapport aux pôles de production et de distribution des livres sous l'Ancien Régime – Francfort et Leipzig au premier chef. Sans même envisager les avatars historiques, c'est donc une géographie longtemps défavorisée du point de vue de l'ouverture au livre, mais une géographie où le rattrapage sera d'autant plus rapide dans la seconde moitié du XVIIIe et au XIXe siècle. Les outils informatiques (ici, la cartographie) doivent aider à rendre les étudiants sensibles à un certain nombre de phénomènes importants susceptibles de leur faciliter la compréhension de ce qu'ils étudient.

De même, il est capital de rendre les étudiants sensibles à la signification de ce qu'ils voient quotidiennement : son environnement quotidien fonctionne pour l'historien comme la concrétion au présent d'une histoire parfois très profonde. Il est très intéressant de s'appuyer sur ce que les étudiants connaissent mieux, par exemple dans notre cas la ville de Paris, qui a évidemment joué un rôle « capital » dans le domaine des textes et des livres. L'organisation et l'évolution de la géographie du livre dans Paris depuis le bas Moyen Âge permettent de mettre en évidence un certain nombre de phénomènes de manière d'autant plus efficace que les étudiants sont devant un objet qu'ils connaissent, mais qu'en définitive ils n'avaient pas vu. L'expérience quotidienne aussi doit être constituée en document pour l'historien.

3- Le point suivant est difficile à faire sentir : le produit de la recherche, c'est un discours (un article, un livre), et il existe un rapport fondamental entre les trois entités que sont la forme (le discours en tant que discours), le fonds (le discours en tant que contenu) et un certain nombre de catégories sur lesquelles il convient d'attirer l'attention. Nous ne sommes pas dans le champ de la rhétorique traditionnelle, dont nous distinguerons pas les cinq composantes codifiées : l'invention du sujet (*inventio*), la disposition du discours (*dispositio*), la performance de sa lecture (*lectio*), sa mémorisation (*memoria*) et la physionomie de l'orateur (*actio*). Pour autant, la définition de la rhétorique comme « art de la parole efficace » doit nous retenir un instant : pour être bref, je pense qu'il existe, du moins dans les matières littéraires, une rhétorique du discours scientifique qui lui apporte un certain nombre de garanties, et qui en renforce « l'efficacité ». Et je n'imagine pas que la qualité du travail de recherche puisse être radicalement disjointe d'une certaine qualité d'exposition.

1) Le premier problème auquel je cherche à sensibiliser les étudiants est celui du plan de leur travail écrit : un plan qui corresponde à l'objet de la recherche, qui soit fortement charpenté (autrement dit, qui ne se divise pas en une infinité de sous-parties), qui propose des titres explicitant la problématique et faisant apparaître la progression, et qui soit globalement équilibré. Le choix est celui de la démonstration, et non pas celui de la description, et il convient que le plan rende compte de cette dynamique tant dans sa structure que dans ses intitulés. La méthode pédagogique la plus efficace consiste à toujours indiquer le plan des séminaires que je donne. Il faut bien toujours rappeler que nous ne devons pas tomber dans un formalisme insignifiant, et que le plan n'a pas à être

arrêté a priori mais qu'il se configure constamment au fur et à mesure des avancées de la recherche et de la réflexion.

Un problème banal, mais difficile, se pose constamment, celui de la qualité de la langue. Pour des raisons que je n'ai pas à discuter ici, cette qualité me paraît se dégrader progressivement, qu'il s'agisse de la maîtrise d'un vocabulaire même non spécialisé, ou de la syntaxe, autrement dit de la construction purement formelle du discours. Encore une fois, je ne crois pas que cette construction formelle soit indépendante de la construction de la pensée sous-tendant le discours : il est essentiel d'attirer l'attention des étudiants sur cette problématique, qui est laissée relativement de côté par le système scolaire tel qu'il fonctionne aujourd'hui.

2) Dans un second temps, nous passons au niveau des concepts et de la logique formelle. La plupart des étudiants n'ont reçu pratiquement aucune formation en matière de philosophie, alors que cette dimension de la connaissance est fondamentale.

Elle est fondamentale, en effet, parce que la logique intellectuelle sur laquelle fonctionne une grande partie de l'histoire que nous sommes censés étudier est précisément basée sur des catégories philosophiques, notamment au Moyen Âge et à la période moderne (surtout jusqu'au XVIIIe siècle). Ne pas maîtriser un certain nombre de concepts, c'est prendre un risque certain de mauvaise interprétation et d'anachronisme.

Mais elle est stratégique aussi parce que la construction d'une thèse ne peut être dissociée de la mise en œuvre d'un certain nombre de concepts. Deux exemples privilégiés illustrent le fait dans notre domaine : le premier est constitué par le travail de notre collègue sociologue Pierre Bourdieu, autour du concept de « distinction ». Or, ce concept paraît fondamental aussi bien pour la description de la société curiale que pour le fonctionnement de la monarchie absolue d'Ancien Régime ou encore pour la montée en puissance de la *Bildungsbürgertum* à partir du XVIIIe siècle et d'une manière générale pour tout ce qui relève des pratiques du livre et de l'écrit. Un autre exemple concerne l'utilisation que fait Jürgen Habermas du concept de « publicité » et d'« espace public » (*Öffentlichkeit*) dans son analyse du passage à la société bourgeoise moderne, notamment au XVIIIe siècle.

Un certain socle de connaissances relevant de la philosophie doit permettre d'éviter de verser dans les effets de mode, et d'utiliser une terminologie savante non pas pour elle-même, mais pour manifester le caractère savant de son propre discours. Il est inutile, par exemple, de parler de « paradigme » (ce terme est tellement à la mode qu'il donne son nom à des agences d'informatique ou de publicité...) <sup>3</sup> ou de « catégorie » <sup>4</sup>, dès lors que ces termes ne relèvent que du discours formel. Pour faire référence à la tradition française, nous ne sommes pas toujours éloignés des critiques de Molière, voire de Rabe-

---

<sup>3</sup> Le terme de paradigme relève d'abord de la grammaire : il désigne le mot qui sert de modèle pour une flexion (conjugaison ou déclinaison). Par extension à partir du concept de modèle, il est employé pour désigner un système cohérent d'analyse globale, et il correspond peu ou prou à l'acception de l'allemand *Weltanschauung*.

<sup>4</sup> Le terme de catégorie se rattache au domaine de la linguistique : la classe désigne l'ensemble des éléments de la langue présentant une certaine propriété, la catégorie désigne une abstraction susceptible de s'appliquer à la classe. Par exemple : la classe des noms communs supporte la catégorie du genre, celle du nombre, etc. ; la classe des verbes supporte la catégorie du temps, etc.

lais mettant en scène « l'écolier limousin » rencontré sur la route d'Orléans et qui s'attache à parler une langue grotesquement savante :

« Mon amy, d'où viens-tu à cette heure ?

- De l'alme, inclyte et célèbre académie que l'on vocite Lutèce.
- Eh bren, bren, dist Pantagruel. Que veut dire ce fol ? Je croi qu'il nous forge ici quelque langage diabolique.
- Seigneur (...), ce galant veult contrefaire la langue des Parisians. Mais il ne fait qu'escorcher le latin (...), et lui semble bien qu'il est grand orateur parce qu'il dédaigne l'usance commune de parler... »

4- Je garde l'essentiel pour la fin : le risque majeure, en histoire, est celui de l'anachronisme, qui consiste à analyser les phénomènes étudiés en fonction d'a priori donnés par l'expérience du présent. Il est impossible de s'y soustraire entièrement, dans la mesure où l'historien est lui-même homme de son temps, et où il ne saurait s'abstraire d'un certain bagage d'expériences par lui accumulées. L'objectivité n'en reste pas moins accessible, dans la mesure où le thème de recherche et le détail des sources mises en œuvre pour l'explorer intègrent la prise en compte de la distance entre l'observateur et son objet. Cette distance est celle de l'objectivité, et elle est la condition même de production d'un discours scientifique.

Or, les risques sont peut-être aujourd'hui plus présents que jamais, par suite de la puissance de la médiatisation, et de la tendance généralisée à admettre comme naturels des phénomènes qui sont d'ordre historique : je pense par exemple au concept de patrimoine, lequel est considéré comme donné a priori (le patrimoine existerait en soi), alors qu'il s'agit en réalité d'une construction historique. Le patrimoine, si souvent instrumentalisé, n'est pas un objet neutre, mais il est le produit tout à la fois d'une histoire et du sens que l'on donne à cette histoire à partir de la conjoncture du présent.

On pourrait aussi mentionner, dans le même ordre d'idées, des concepts comme ceux d'« identité » ou de « racines », qui ne font jamais l'objet de discussion parce qu'ils sont considérés comme donnés par nature – ce qui est évidemment faux, même si cette distorsion n'implique pas que les racines ou l'identité n'existent pas. Au-delà des problématiques d'histoire du livre, voire d'histoire en générale, je crois bien au contraire qu'il est de notre rôle, dans la tradition de Melanchthon, d'essayer d'apporter aux étudiants, outre un ensemble de connaissances générales ou spécialisées, un bagage conceptuel et fonctionnel leur permettant d'élaborer et surtout de s'approprier une forme de pensée scientifique, c'est-à-dire intégrant la relativité et devenant donc plus objective, voire peut-être plus morale.

La pédagogie de cette mise à distance est considérablement facilitée par l'apport des langues : il suffit de considérer que les mots et les concepts considérés comme allant de soi ne sont pas reçus ailleurs, puisqu'ils ne sont pas toujours transposables d'une langue dans l'autre. L'acception du terme de « nation » a radicalement changé au cours de l'histoire, et nombre de termes allemands désignant des concepts sont tout simplement intraduisibles en français, et inversement (à commencer par le mot « patrimoine »).

Cette prise de distance est encore plus importante dès lors que nous abordons le monde des informations disponibles sur Internet : Geoffrey Nunberg expliquait dans une conférence donnée à Lyon que « tous les chemins d'Internet menaient indifféremment à Rome ou à Disneyworld », et que l'essentiel était de juger de la qualité des informations transmises (y compris les informations les plus triviales, par ex. les dates de vie d'un

certain personnage historique). Comme beaucoup d'autres (dont parfois les administrateurs de la recherche), les étudiants ont tendance à adopter le principe selon lequel l'autorité est directement corrélée au volume de consultation ou au nombre d'interrogations : un site plus fréquenté serait plus fiable, de même qu'un chercheur faisant l'objet de plus de citations et de références bénéficiera d'un statut plus élevé. Nous sommes pratiquement dans une logique qui s'apparente à celle du best seller (le niveau de la vente est un gage de qualité).

Pour en revenir à un exemple relevant de l'histoire du livre, pensons que le classique de Nietzsche *Also sprach Zarathustra* n'a d'abord été diffusé par son auteur qu'à sept exemplaires en tout et pour tout, et concluons en rappelant que ce qu'il convient d'enseigner aux étudiants, c'est l'impératif de la liberté dans tout ce qui relève de la recherche, et de la pensée.